

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANGOULEME - 1601 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 29/10/2024 - 6754 - 2023 B 00285 - 950 886 457 - 4 Sweet Homes

ACTIF	du 01/03/2023 au 31/03/2024 (13 mois)		du Néant			
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement	1 439,62	314,77	1 124,85	9,53		
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	374,17	104,28	269,89	2,28		
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	22,00		22,00	0,19		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	1 835,79	419,05	1 416,74	12,00		
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	3 500,00		3 500,00	29,66		
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	121,00		121,00	1,03		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 053,08		1 053,08	8,92		
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	5 065,85		5 065,85	42,93		
Charges constatées d'avance	643,00		643,00	5,45		
TOTAL (II)	10 382,93		10 382,93	87,99		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	12 218,72	419,05	11 799,67	100,00		

BILAN PASSIF

Période du 01/03/2023 au 31/03/2024

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2024 (13 mois)	Exercice précédent Néant
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 500,00)	500,00	4,24
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-2 330,89	-19,74
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	-1 830,89	-15,50
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	11 360,73	96,28
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 686,50	14,29
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	583,33	4,94
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL(IV)	13 630,56	115,52
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	11 799,67	100,00

4 Sweet Homes

1, chemin de Genouillac
Lieu-dit La Séchère
16310 Lésignac Durand

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

15 OCT. 2024

GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'ANGOULÊME

Procès-Verbal d'Assemblée Générale

Date : le mercredi 25/09/2024 à 11h45

Les associés de la Société 4 Sweet Homes se sont réunis au siège social en Assemblée générale sur convocation verbale faite par la Présidente.

L'Assemblée générale est présidée par Audrey CHEMOUIL (le "Président de séance"), en sa qualité de Présidente.

Le Président de Séance constate que les Associés présents et représentés détiennent l'intégralité des droits de vote de la Société. En conséquence, l'Assemblée générale réunissant le quorum requis par les dispositions légales et statutaires, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de Séance rappelle l'ordre du jour de la présente Assemblée :

- Approbation des comptes annuels ;
- Approbation des conventions réglementées.

Les Associés reconnaissent que les documents requis leur ont été préalablement communiqués, notamment :

- Bilan et compte de résultat pour la période du 01/03/2023 au 31/03/2024 ;
- Convention de trésorerie et contrat de management Fees avec l'associé principal 4 Sweet Home SAS, en date du 25/09/2024.

Les Associés reconnaissent la validité de la convocation et de la tenue de l'Assemblée.

La discussion générale est ensuite ouverte. Le Président de séance fournit toutes précisions et explications complémentaires qui lui sont demandées. Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix.

RÉSOLUTIONS

PREMIÈRE RÉSOLUTION – Approbation des comptes annuels

Les associés approuvent les comptes déposés :

Il en ressort un résultat de -2330.89€.

Les capitaux propres sont inférieurs au capital social, il est décidé la continuité de l'activité.

Le déficit est imputé sur le report à nouveau débiteur.

Cette résolution est adoptée par l'assemblée des Associés, à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION – Approbation des conventions réglementées

La convention de trésorerie et le contrat de management Fees, sont validés.

Cette résolution est adoptée par l'assemblée des Associés, à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION - Pouvoir

L'assemblée des Associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'assemblée des Associés, à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par tous les Associés.

Audrey CHEMOUIL
Présidente



4 Sweet Home SAS
Julien LAPEYRE, Président

4 Sweet Home
1, chemin de Genouillac - Lieu dit La Séchère
16310 LÉSIGNAC DURAND
07 62 48 15 96 - 4sweethome.sas@gmail.com
SIRET 950 206 767 00012 - APE 6810Z
SAS au capital de 1000 €

Julien LAPEYRE

